

Coup de projecteur | Initiation à la langue des signes française pour les employés municipaux volontaires, avec l'association bi-départementale SEM 24-47

Dépasser le handicap

Une petite dizaine de «stagiaires», uniquement des femmes, de tous les services municipaux: elles vont, jusqu'au mois de janvier, apprendre la base du langage des sourds grâce à des séances régulières d'une heure trente. Elles sont volontaires, et de la volonté, il en faudra certainement pour suivre le rythme de celui qui va leur inculquer ces bases, Philippe Lefebvre.

Lui-même est malentendant et, depuis quelques années, le président de l'association SEM 24-47 (sourds et malentendantes de Dordogne et Lot-et-Garonne) œuvre à la reconnaissance de ce handicap. Marmande l'a bien compris, ces employées municipales aussi: l'accueil d'une personne malentendante est important, tout simplement.

En cette première séance dans la salle Combefis, l'image donnée



Apprendre les mots de base de la langue des signes française, voici ce qu'ont choisi les stagiaires de la SEM 24-47.

pourrait être celle d'un jeu de mime: Philippe Lefebvre grimace, fait des gestes avec ses mains, ces dames essaient de l'imiter, en riant. Non, il s'agit bien des premiers mots qu'elles ont appris en à peine une heure, mais dans la bonne humeur, voilà tout.

► Communiquer très simplement

De bon augure pour une initiation qui nécessitera tout de même 12 séances: «Attention, ce ne sont pas des cours, nous sommes bénévoles», explique Philippe Lefebvre entouré de sa petite équipe

de SEM 24-47. Nous allons proposer 18 heures d'initiation à la langue des signes française pour qu'à la fin, les stagiaires soient capables de communiquer très simplement avec un malentendant, et de le comprendre.

Bonjour, bienvenue, attention sont des mots tout simples, dont la «traduction» en langue des signes n'est pas forcément aisée à retranscrire. Mais les «élèves» marmandaises apparaissent studieuses: elles nous expliquent avoir «déjà fait la demande d'une telle formation auparavant, car nous accueillons des personnes sourdes. Mais cela n'existait pas».

Les stagiaires semblent aussi ravies de cette première approche, avec un «prof», il est vrai, très pédagogue. Une excellente initiative de part et d'autres pour une cause qu'il ne faut pas qualifier de bonne, mais tout simplement de juste.

Marie-Pierre CARIS

Marmande, première ville du département

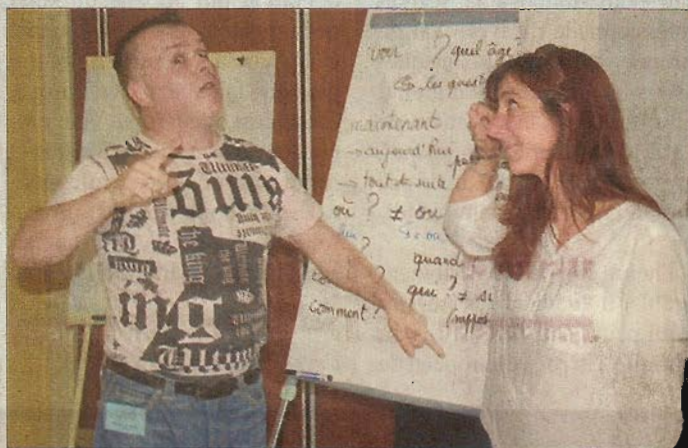
SEM 24-47 est une association basée sur les deux départements de la Dordogne et du Lot-et-Garonne. Elle multiplie les actions pour les sourds et malentendants, mais aussi pour les entendants, avec des rencontres, des lotos, des initiations ou encore des cafés des signes à Périgueux.

«Marmande est la première ville de Lot-et-Garonne à avoir fait appel à nous pour former ses employés à l'accueil des malentendants» souligne Philippe Lefebvre, qui espère que notre cité de la tomate fera des émules. Une initiative qui s'inscrit parfaitement dans le cadre

de l'Agenda 21 de la ville, elle qui a déjà proposé des formations à l'accueil des personnes à mobilité réduite par exemple.

Mais Philippe Lefebvre et son équipe sont aussi des militants, car ce handicap n'est pas forcément appréhendé comme il devrait l'être. Surtout, les structures capables de recevoir sans problème les malentendants ne sont pas légion...

«Alors, en attendant, on agit!» conclut avec ferveur Philippe Lefebvre qui, après avoir animé sa première séance à Marmande, partait illico à Bergerac pour d'autres sensibilisations.



Philippe Lefebvre, un «professeur» très pédagogue.